

Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du code de la mutualité, n° SIREN n° : 384 513 073.
Siège social : 2Bis, Avenue des Arawaks, Immeuble Eole VI, 97200 Fort de France
Soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution – ACPR 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris

ADDITIF AU REGLEMENT MUTUALISTE SANTÉ ~ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE A DISTANCE SUR INTERNET

Les présentes conditions générales régies par les dispositions de la loi dite de confiance dans l'économie numérique n°2004-575 du 21 juin 2004 et les dispositions de l'article L.221-18 modifié par l'ordonnance du 21 janvier 2010, celles des articles R.221-1 et R.221-2 du code de la mutualité, déterminent les règles applicables aux utilisateurs des services à distance proposés par la mutuelle MGPA via son site Internet www.mutuellemgpa.fr

Ces règles doivent permettre aux internautes disposant d'une adresse email, d'une connexion internet, d'adhérer en ligne, d'obtenir des devis et de consulter, s'ils adhèrent à la mutuelle, leurs contrats d'assurance santé.

ELEMENTS D'INFORMATION COMMUNIQUES A L'ADHERENT

A tout moment, l'internaute peut accéder aux informations concernant la mutuelle, son identité, ses activités, ses coordonnées. Avant tout engagement, l'internaute prend connaissance des supports d'informations nécessaires à la conclusion du contrat, qui sont mis à sa disposition (statuts, règlements mutualistes fixant les conditions de bénéfice des garanties proposées par la mutuelle, notices d'information), ainsi que des règles spécifiques applicables aux opérations à distance.

Ces règles sont fixées par les présentes conditions générales et rapportées ci-après. L'internaute doit les consulter régulièrement, la mutuelle se réservant le droit de mettre à jour ce document à tout moment.

CAPACITE POUR SOUSCRIRE

L'internaute doit disposer de la capacité juridique pour souscrire. A défaut, il encourt la nullité du contrat. En effet, les opérations de souscription ne peuvent être réalisées par des mineurs non émancipés ou des majeurs civilement incapables.

FORMALITES D'ADHESION AU REGLEMENT

L'internaute effectue sa demande d'adhésion en ligne, en définissant préalablement ses besoins. Il saisit ses données suivant les instructions indiquées par étape, et valide les informations fournies à chacune des étapes. L'adhérent doit répondre précisément aux questions et demandes de renseignement figurant dans le bulletin. Toute fausse déclaration intentionnelle entraîne l'application des sanctions prévues par

l'article L.221-14 du code de la mutualité (nullité du contrat).

Les différentes étapes sont portées à la connaissance de l'internaute de manière claire et compréhensible.

L'internaute a la possibilité de rectifier les erreurs commises lors de sa saisie de données.

L'internaute peut choisir de recevoir un devis personnalisé par courriel, en renseignant une « fiche contact » ou de souscrire en ligne ou en agence.

Il peut également demander à être contacté par téléphone.

OFFRE

A partir des éléments d'information fournis, l'internaute choisit l'une des formules de garantie proposées par la mutuelle.

Une fois ce choix opéré, il pourra cocher une case indiquant qu'il a bien pris connaissance des statuts, règlement de la mutuelle, notices d'information, montants des cotisations, ainsi que des présentes conditions générales de vente à distance.

A partir des éléments fournis, le bulletin d'adhésion et le mandat SEPA sont constitués, consultables et téléchargeable. L'internaute doit vérifier le bulletin d'adhésion, le mandat, et fournir les pièces manquantes au dossier.

A cette étape, l'internaute fait le choix de poursuivre l'adhésion en ligne ou d'imprimer les documents pré-remplis et les transmettre complétés et signés à la mutuelle.

Ces documents accompagnés des pièces justificatives visées par le règlement mutualiste devront être adressés à la Mutuelle, par voie postale ou déposés dans l'une des agences de la mutuelle, dans les 8 jours à compter de la signature du bulletin d'adhésion.

A réception et après validation de la demande, la mutuelle atteste l'adhésion en adressant un certificat d'adhésion accompagné de la carte d'adhérent tiers-payant au domicile de l'adhérent.

En poursuivant l'adhésion en ligne, l'internaute procédera à la signature électronique des documents en ligne. Son adhésion prend effet dans les conditions visées par le règlement mutualiste, sous réserve du paiement de la 1^{ère} cotisation.

Précisons : A défaut de réception des documents dans le délai imparti, l'adhésion ne pourra être recevable et la mutuelle s'engage à rembourser par chèque bancaire la somme perçue sur son compte.

PAIEMENT DE LA COTISATION

Le paiement de la cotisation afférente à la formule de garantie choisie, s'effectue par prélèvement bancaire, à la date mentionnée sur le bulletin d'adhésion. Les autres modes de

paiement de la cotisation sont possibles en agence, pour ceux qui n'auront pas choisi de poursuivre leur adhésion en ligne.

FACULTE DE RENONCIATION

[cf. Art. L.221-18 II 1° du code de la mutualité]

Dans le cas où l'adhésion a été souscrite en ligne, l'adhérent dispose d'un délai de quatorze jours calendaires, à compter du jour où son adhésion a pris effet, pour y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à :

Mutuelle MGPA – Service de gestion – 2Bis, Avenue des Arawaks, Immeuble Eole VI, 97200 97200 Fort de France.

Modèle de lettre de renonciation :

« Je soussigné(e) : (nom et prénom et numéro d'adhérent) né(e) le :
..... demeurant à
déclare renoncer à ma demande de souscription de la garantie
effectuée en ligne via votre site internet, le
.....
Fait à le/...../.....
« Signature »

Le délai expire le dernier jour à 24 heures, il n'est pas prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé.

La mutuelle restitue alors la cotisation versée dans un délai maximal de trente jours calendaires à compter de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception. Au-delà de ce délai, les sommes non restituées produisent de plein droit intérêt au taux légal majoré de moitié durant deux mois, puis à l'expiration de ce délai de deux mois, au double du taux légal.

DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sur notre site sont exclusivement destinées à la mutuelle et à ses partenaires. Elles sont nécessaires pour enregistrer les demandes de devis et de souscription de contrat effectués par l'internaute.

L'utilisation de ces informations est strictement limitée à la réalisation de devis et à la souscription de contrat, ainsi qu'à l'établissement éventuel de propositions d'ordre commercial.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, les personnes peuvent bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel.

Ces conditions sont rappelées dans les mentions légales accessibles du site.

La mutuelle utilise des cookies pour identifier l'internaute qui peut s'il le désire les supprimer à tout moment.

RESPONSABILITE

La mutuelle décline toute responsabilité quant aux difficultés rencontrées par les internautes, sur son site, qu'elle qu'en soit la cause ou

l'origine. Elle ne pourra en aucun cas être tenue responsable, notamment d'éventuels échecs, de retards, survenance de « bogues », ni en raison de la nature ou du contenu des sites référencés sur son site.